

## Nouvelle licence mention "Enseignement" de l'Université de Genève

# Horizon 2000: quelle formation pour les enseignant(e)s ?

Olivier MAULINI

Groupe-projet "formation des maîtres", Genève

1995

Texte paru dans l'Educateur, 1, p.46-49

Le métier d'enseignant(e), aujourd'hui, est en pleine mutation. Les familles, les collectivités publiques et une grande partie des enseignants eux-mêmes s'accordent pour admettre que les conditions d'exercice du métier ont énormément évolué et qu'elles continueront à le faire au siècle prochain. Parmi les contraintes qui pèsent chaque jour davantage sur nos écoles, on peut citer dans le désordre: la diversification socio-culturelle du public scolaire, l'hétérogénéité des classes, les attentes élevées des usagers, une répartition pas toujours claire du travail éducatif entre familles et école, l'inflation des savoirs, des objectifs plus généraux ("apprendre à apprendre", "savoir communiquer", etc.), les technologies nouvelles, les phénomènes de violence et de perte de sens chez les jeunes, etc.

Pour faire face à leurs nouvelles responsabilités, pour lutter plus efficacement contre l'échec scolaire et les inégalités, pour répondre aux besoins des enfants dont ils ont la charge et aux attentes de leur employeur, les enseignants réclament aujourd'hui davantage d'autonomie, de liberté d'action et de responsabilité dans la gestion de leur activité pédagogique. Ces revendications, notons-le, sont plus ou moins présentes dans la plupart des pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale. Elles fusionnent dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le mouvement de professionnalisation du corps enseignant. Au sens courant du terme, les enseignants ont depuis longtemps fait la preuve qu'ils exerçaient leur activité en professionnels, c'est-à-dire en gens de métier compétents et scrupuleux, spécialistes de l'apprentissage en situation scolaire, sous le contrôle attentif de la hiérarchie (inspection, direction) qui leur assurait elle-même une formation ad hoc. Il ne s'agit pas de nier cette évidence, mais d'aller aujourd'hui un peu plus loin, en s'inspirant de la définition que les Anglo-Saxons donnent du mot "profession": une activité pratique, mais aussi intellectuelle et savante, de nature altruiste (service rendu à la société) engageant la responsabilité individuelle de celui ou celle qui l'exerce. Les professionnels forment des groupes régis par une forte organisation et une grande cohésion internes, telles la corporation des médecins ou des avocats. Ils suivent enfin une longue formation initiale, le plus souvent de niveau universitaire.

### La situation genevoise: histoire d'une *hypothèse forte*

On sait que, pour sa part, l'Université de Genève (et plus particulièrement sa Section des sciences de l'éducation, SSED) est partie prenante de la formation initiale des enseignants primaires depuis une soixantaine d'années. Jusqu'à l'an passé, elle accueillait en effet les candidats au brevet d'aptitude durant leur deuxième année d'études, celle située entre une première année de cours et de remplacements et une troisième année de stages et d'enseignements méthodologiques placées toutes deux sous la responsabilité des Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire (EPEP, formation de niveau maturité+3). En 1986, la réflexion menée à Genève depuis de nombreuses années sur la formation des enseignants entraînait la mise à l'étude d'une restructuration du parcours de formation initiale. Une gestion conjointe par les deux institutions concernées (EPEP et SSED) s'étant avérée impossible, le Département de l'instruction publique a préféré explorer dès 1993 l'hypothèse (dite "forte") d'un rattachement complet de la formation à l'Université. A cet effet, il a approuvé la constitution d'un *groupe-projet* regroupant professeurs de la SSED et enseignants primaires, chargé de préparer les différents textes nécessaires à l'ouverture d'un parcours de licence mention *Enseignement* (plan et règlement d'études, contrat de partenariat entre l'université et l'enseignement primaire, budget de fonctionnement).

De leur côté, les responsables cantonaux de l'instruction et de l'économie publique ont proposé en 1993 la création, au côté des Universités et des Ecoles polytechniques, de différentes Hautes écoles spécialisées. Certaines d'entre elles (les Hautes écoles pédagogiques, HEP) devraient désormais assurer la formation post-maturité des enseignants. Le projet genevois s'inscrit dans la même orientation générale d'une élévation du niveau de formation des enseignants romands. Si l'option d'une HEP n'a pas été retenue, c'est d'abord parce que le système genevois, datant de 1930, en était depuis longtemps très proche. Pour aller un peu plus loin, pour articuler davantage aspects théoriques et pratiques de la formation, il a paru judicieux de confier la gestion de l'ensemble du parcours à l'Université, cette dernière associant le futur employeur (l'enseignement primaire) à certaines décisions - en particulier la gestion des stages - au travers d'un contrat de partenariat. Ce dispositif, quoique particulier à Genève, devrait s'intégrer à un réseau romand au profit duquel le groupe-projet est prêt à travailler (et travaille déjà) activement. De même, il ne remet en cause ni le Concordat romand établissant l'équivalence des différentes formations cantonales, ni les propositions publiées récemment par la SPR (*La formation des enseignants et des enseignantes en Suisse romande: réflexions et propositions*, SPR, novembre 1994).

Mais qu'en est-il exactement de cette future formation, de cette licence mention *Enseignement* bientôt délivrée par l'Université de Genève ? Quels en sont les objectifs, les contenus, le dispositif ? Les projets de textes déposés par le groupe-projet en juin 1994 répondent à ces questions (les trois chapitres qui suivent reprennent le contenu d'un article

paru à Genève dans le *Journal de l'enseignement primaire* de septembre 1994).

### **Des objectifs fondamentaux: décentration, polyvalence et ouverture**

Former les enseignants, c'est leur donner la maîtrise progressive d'un ensemble de connaissances et de compétences professionnelles diversifiées dans des domaines tels que: les disciplines à enseigner et leurs didactiques; la conception et la gestion de situations d'apprentissage et d'enseignement; la prise en compte de la diversité des élèves et des dimensions relationnelles du métier; l'intégration de la composante éthique à la pratique quotidienne; le travail en équipe au sein des établissements. C'est aussi leur permettre une décentration par rapport à l'institution scolaire, un rapport critique et autonome aux savoirs et, finalement, une réflexion sur leurs propres pratiques. Pour ce faire, la nouvelle option de licence visera à doter les futurs enseignants d'une culture scientifique de base en sciences humaines et de compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, la recherche et l'intervention dans le champ pédagogique. Ces différents objectifs ne seront pas poursuivis de façon cloisonnée et désincarnée. Tout au long de leurs études, les étudiant(e)s auront l'occasion d'exprimer leurs peurs, leurs doutes, leurs échecs; mais aussi leurs réussites et leurs joies. Ils pourront les partager avec leurs camarades et des enseignants expérimentés. Ainsi, ils feront l'ébauche de leur propre identité professionnelle et personnelle, sans se conformer à un modèle standardisé par l'autorité, mais en puisant au fond d'eux-mêmes l'énergie, la curiosité, la créativité et la rigueur dont ils auront besoin auprès de leurs élèves.

Ces compétences globales n'étant pas spécifiques à l'une ou l'autre des trois divisions actuelles de l'enseignement primaire genevois (élémentaire, moyenne et spécialisée), la formation initiale sera polyvalente. Les futurs enseignants auront donc l'occasion de se confronter à des environnements et des problématiques contrastés, leur permettant d'analyser différents processus d'apprentissages et d'imaginer des dispositifs appropriés aux finalités visées. On espère leur donner ainsi de nouvelles capacités (par exemple, dans le domaine de l'apprentissage de la lecture, de l'intégration des enfants en difficulté ou handicapés), mais aussi une culture commune et une mobilité professionnelle qui favorisent les échanges et la solidarité entre divisions. Tous les étudiants n'auront cependant pas une formation strictement identique. Le parcours laissera place à leurs initiatives et projets personnels, dans le cadre des contraintes institutionnelles. En fonction de l'histoire, des compétences, des besoins et des intérêts de chacun, il autorisera diverses centrations thématiques, sous forme d'options, de projets indépendants, de thèmes de recherche ou de mémoire, de stages particuliers. Mentionnées dans le procès-verbal de licence, ces centrations ne devraient toutefois pas conduire à la création de filières spécifiques à l'intérieur de la licence.

Il est entendu qu'on ne pourra, dans un premier temps, former qu'un enseignant, certes polyvalent, mais débutant. Capable d'assumer son cahier des charges dès sa première année de travail, il devra apprendre à identifier ses propres besoins en formation continue et élaborer des projets pour y répondre tout au long de sa carrière professionnelle.

### **Articuler théories et pratiques**

La profession enseignante est souvent victime, avec d'autres, du lieu commun selon lequel *il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien*. Le principal défi de la formation sera donc bien l'articulation entre théories et pratiques, entre connaissances scientifiques et compétences professionnelles. Il s'agira d'organiser un va-et-vient, une alternance entre les deux terrains, scolaire et universitaire. Globalement, les étudiants passeront la moitié de leur temps dans l'un et dans l'autre, se confrontant tantôt aux pratiques et aux théories des enseignants primaires, tantôt à celles des universitaires. Le temps des "stages" en école n'est en effet pas à considérer comme le temps réservé à la pratique. Il se définit par un certain rapport - pragmatique, stratégique, global - entre théories et pratiques. Dans le même ordre d'idée, le temps de formation à l'université n'est pas le temps réservé à la théorie, mais se définit par un autre rapport entre théories et pratiques, dégagé des contraintes de l'action immédiate et permettant la centration analytique sur certaines variables isolées des autres. C'est dans ce sens qu'il s'agira de mettre en place un réseau d'écoles associées et de formateurs de terrain fortement impliqués dans le dispositif de formation, en contact permanent avec les équipes universitaires et considérés par elles comme de véritables interlocuteurs. On espère ainsi engager un dialogue entre l'université et les enseignants primaires, une confrontation (et non un déni mutuel) de leurs représentations et de leurs pratiques qui soient profitables à l'une et l'autre institution.

Le parcours offrira différentes modalités de prise de recul par rapport aux moments de pratique en classe. La recherche en éducation, par exemple, permettra d'expérimenter des procédures, de formuler et de tester des hypothèses, d'apprendre à observer, à écouter, à récolter et à analyser des données. Elle favorisera donc des prises de conscience et un rapport actif à la réalité. En multipliant les observations en situation, l'étudiant élaborera des hypothèses et/ou des stratégies d'action par la réflexion clinique (individuelle ou collective), mobilisera divers apports théoriques et fera émerger de nouvelles interrogations.

### **Le parcours de formation: aperçu**

La nouvelle licence en sciences de l'éducation mention *Enseignement* sera organisée en deux cycles. Un premier cycle d'une année, tronc commun à l'ensemble de la Section, permettra l'acquisition d'une culture de base en sciences de l'éducation et l'orientation des étudiants. Un stage dans l'enseignement primaire et un séminaire d'accompagnement, offerts à tous mais facultatifs, devraient favoriser cette orientation ainsi que l'élaboration du dossier d'admission au deuxième cycle. Ouvert à 80 étudiants, ce deuxième cycle de trois ans sera constitué d'un ensemble d'unités de formation capitalisables (UF). Des UF dites "compactes" grouperont, sur quelques semaines, un ensemble d'activités présentant une unité thématique et coordonnées par une ou plusieurs équipes de formateurs, dans une alternance écoles/université. Simultanément, les étudiants suivront des cours et séminaires dits UF "filées" courant tout au long de l'année académique selon une grille horaire hebdomadaire stable. Afin de permettre des semaines complètes de terrain dans le cadre des UF

compactes, les UF filées seront agendées en dehors de l'horaire scolaire (fin d'après-midi et/ou mercredi).

Le projet de plan d'études déposé par le groupe-projet énumère l'ensemble des UF constituant le programme de deuxième cycle et décrit brièvement leur contenu. En raison de leur caractère moins habituel, on ne décrira ici que les UF compactes. En deuxième et troisième années, elles se succéderont en abordant différentes thématiques: UF centrées sur les didactiques de **toutes** les disciplines scolaires; UF centrés sur des aspects "transversaux" tels que: relations interpersonnelles, gestion de classe, métier d'élève, différenciation pédagogique, évaluation, relations famille-école, questions interculturelles, difficultés scolaires et intégration, etc.; UF centrés sur les outils et les méthodes de travail et de recherche: informatique, médias, séminaires de recherche, etc.; UF dites "d'intégration" et centrées sur le questionnement éthique, le développement personnel et interpersonnel, la mise en relation des éléments de la formation, l'analyse des interdépendances et de la complexité du métier, la construction de l'identité professionnelle. L'ensemble de ces UF verra les étudiants partager leur temps entre semaines de travail à l'université et semaines dans les écoles, en compagnie d'enseignants universitaires et d'enseignants primaires formateurs de terrain. En quatrième année, après un stage de rentrée *extra-muros*, l'accent sera mis sur une consolidation différenciée au sein d'UF permettant des collaborations entre équipes de formateurs, la rédaction du mémoire et trois UF de stage en responsabilité. En fin de parcours, l'étudiant aura donc multiplié les passages dans les classes, au sein de toutes les UF compactes, de certaines UF filées et des UF de stage en responsabilité, réparties dans les trois divisions de l'enseignement primaire genevois.

### **Une consultation générale**

Le rapport du groupe-projet (*Objectifs, structures et parcours de formation de la nouvelle option de la licence en sciences de l'éducation avec mention "Enseignement"*, juin 1994) est actuellement en consultation auprès des partenaires concernés. Après amendement, il devrait être définitivement adopté dans le courant du printemps 1995 pour permettre l'ouverture du premier cycle de licence à l'automne de la même année, sous réserve des décisions de l'autorité politique quant au financement. D'ici là, le groupe-projet se tient à disposition de toutes les personnes et instances intéressées par la formation professionnelle des enseignants, à Genève, mais également au-delà, en particulier dans l'ensemble de la Suisse romande.

---

### **Publications du groupe-projet**

Disponibles auprès du secrétariat du groupe-projet FPSE *Formation des maîtres*. Collège de Saussure, 9 Vieux-chemin d'Onex, CP 136, 1213 Petit-Lancy. Tél. 022/792.49.58.

*Objectifs et structures de la nouvelle option de la licence en sciences de l'éducation avec mention "Enseignement primaire"*. Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, décembre 1993.

*La formation des maîtres à l'Université : problèmes ouverts*. Actes des ateliers du 2/2/1994. Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, février 1994.

*Pourquoi, plutôt que de suivre la voie des HEP, s'orienter-t-on, à Genève, vers une formation des enseignants primaires dans le cadre d'une licence en sciences de l'éducation ?* Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, février 1994.

*Vers un parcours des enseignants primaires aboutissant à une licence en sciences de l'éducation. Etat des travaux fin février 1994*. Rapport intermédiaire. Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, février 1994.

*Formation initiale des enseignants : état de la réflexion et propositions des cinq groupes thématiques*. Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, mai 1994.

*Objectifs, structures et parcours de formation de la nouvelle option de la licence en sciences de l'éducation avec mention "Enseignement"*. Rapport comprenant les projets de: plan d'études, règlement d'études, contrat de partenariat, budget, locaux. Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, juin 1994.

*Devenir enseignant*. Lettre du groupe projet. Numéros 1 (janvier 1994), 2 (mars 1994), 3 (juin 1994) et 4 (novembre 1994).